

# SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60

E-mail : spp@spp.asso.fr

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 6 MARS 2018

*Présents* : P. Aloupis - B. Ang - Jacques Angelergues - J-L. Baldacci - C. Baruch – I. Béguier - S. Cabrera - M-C. Camus-Delage - E. Castells-Mourier - E. Chauvet - A. Faure-Bismuth - N. Franck - C-M. François-Poncet - A. Gibeault - J. Glas - V. Kapsambelis - C. Lechartier-Atlan - S. Lepastier - J. Lucchini - F. Moggio - D. Ribas - A. Rosenberg - H. Suarez-Labat

*Excusé (représenté)* : I. Martin-Kamieniak

*Invités présents pour la comptabilité de la SPP* : M. Bahri (Expert-comptable) – M. Mariller (Commissaire aux comptes)

*Invité excusé* : M. Petitcolin (Présidente sortante de la CRR)

Le quorum des membres présents du CA est atteint, la séance peut débuter.

### **1/ Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration des 23 janvier 2018 et 6 février 2018**

*Les procès-verbaux des CA des 23 janvier 2018 et 6 février 2018 sont approuvés à l'unanimité.*

### **2/ Approbation des remboursements de dépenses du président et des administrateurs**

Compte tenu de l'ordre du jour chargé, ce point est reporté à un prochain conseil d'administration.

### **3/ Comptabilité de la SPP**

- M. Bahri expose en détails les comptes de l'association pour l'année 2017, à l'aide des documents préalablement envoyés aux administrateurs.

On peut observer un effort d'économie notable sur l'ensemble des postes. Il est à noter que l'économie réalisée en charge du personnel et les dépenses dues à l'externalisation de certaines tâches correspondent au budget prévisionnel.

Pour cette première année de plein exercice dans les locaux de la rue Daviel, on observe également une économie sur la consommation énergétique, ce dont nous nous félicitons : en effet, l'augmentation de la surface pouvait faire craindre une augmentation des coûts, ce qui n'est donc pas le cas.

Un léger dépassement du budget prévisionnel correspond à la location d'une plieuse qui effectue dorénavant les mises sous plis, ce qui allège le travail de plusieurs des salariées.

Par contre, la question du coût de l'imprimerie est posée. Il correspond principalement à la confection des dépliants et des affiches des principales manifestations, du bulletin programme et de l'édition d'un opus de « SPP-éditions ».

Un gros travail d'apurement des comptes de créances non recouvrables a été réalisé, ce qui a conduit aux radiations et démissions d'un certain nombre de collègues, et a généré une baisse exceptionnelle de 98.000 euros des recettes au titre de ces cotisations de membres non perçues. La mise à plat de ces dettes correspond à un réajustement sur plusieurs années, et les comptes doivent repartir maintenant sur une base saine.

Cet apurement doit être complété par une réactualisation de la base de données.

On note malheureusement une baisse des rentrées des activités scientifiques, liée pour partie au coût des locations de salles pour nos grandes manifestations.

Il est rappelé que les dons des membres pour l'aménagement de la rue Daviel sont intégrés dans les amortissements.

En 2017, plusieurs dons sont à enregistrer, dont un de 20.000€. Nous remercions tous les donateurs. Des dons fléchés, attribués à des domaines précis, sont possibles.

Une question concerne le matériel informatique : Le parc a été changé au moment du déménagement en 2016. La traçabilité existe, mais un inventaire précis serait à faire.

En conclusion : Malgré une gestion rigoureuse, la Société est en déficit de 57.000€ pour 2017. Il est nécessaire de prendre au sérieux l'évolution démographique de la Société pour prévoir les futurs budgets.

- Invitation de M. Mariller, commissaire aux comptes.

M. Mariller intervient alors. C'est sa dernière année d'activité pour la SPP, puisque nous ne sommes plus tenus à un commissaire aux comptes, suite à la disjonction des comptes du CCTP. Il valide nos comptes 2017, et souligne la nécessité de chercher à améliorer la communication de la SPP pour faire face à la baisse du nombre de membres. Nos comptes sont portés par l'avantage d'avoir pu bénéficier d'un emprunt à taux fixe très bas. Mais il faut être vigilant dans l'appréciation des appels à cotisations et suivre l'inflation.

M. Bahri prend congé.

- C-M. François-Poncet présente le rapport financier :

L'année 2017 a été consacrée à mettre à jour les cotisations des membres qui étaient en dette. Chacun d'entre eux a été personnellement contacté. On observe globalement une hausse des cotisations, avec un niveau d'encaissement supérieur de 8 % par rapport à 2016.

Pour 2018, le budget prévisionnel prévoit de terminer avec un résultat légèrement positif.

L'hypothèse est faite d'une baisse des membres de 1% contre 4% en 2017, suite à la régularisation de la liste des cotisants ; la même tendance est prévue pour l'institut. Les cotisations sont proposées avec une augmentation alignée sur l'inflation.

L'année 2017 ne nous a pas permis de reconstituer comme prévu les réserves nécessaires pour faire face au remboursement du capital de nos emprunts. Il faut continuer d'être extrêmement vigilant. Se pose la question des mesures à prendre dans l'avenir pour équilibrer nos comptes. Une augmentation forte des cotisations pour compenser le déficit a été écartée. Comment diminuer nos coûts de fonctionnement ? La masse salariale est de 37 %, donc plus d'un tiers de nos dépenses est affecté aux salaires, ce qui est excessif. Peut-être, n'avons-nous pas les moyens de maintenir autant de salariés ; pourtant tous portent une grosse charge de travail. Il n'est pas possible de leur accorder d'augmentation de salaire. La restriction en personnel a touché cette année la bibliothèque, puisque le départ de Laura Cecotti, démissionnaire, n'a pas été remplacé à l'heure actuelle. Mais la bibliothèque ne doit pas porter seule la réduction salariale. Pouvons-nous rechercher des soutiens pour les activités culturelles, notamment la bibliothèque S. Freud ? Faut-il envisager une augmentation de l'inscription au CPLF ? Une modification du colloque de Deauville avec alternance Paris-régions ? Comment améliorer notre attractivité ? Il y a là une vraie réflexion à mener.

La discussion s'ouvre par des remerciements adressés à Claire-Marine François-Poncet pour la clarté de sa présentation. Mais à 23h, après toutes ces éventualités, quel temps reste-t-il pour les échanges ? Le souhait est exprimé d'avoir des propositions écrites. La question du personnel demande une analyse rigoureuse. Il est important d'avoir des repérages sur quelques thèmes. D'autres idées sont amenées à la discussion : Peut-on raccourcir des délais des demandes d'entrée dans le cursus et d'admission à la SPP ? C'est actuellement discuté à la commission d'enseignement en même temps qu'est proposé un suivi plus important du cursus. Rappel est fait de la responsabilité des membres dans l'aide apportée à aux analysants à être admissibles au cursus

(critère d'avoir été en analyse à raison de trois séances de trois quarts d'heure par semaine) puis à trouver des cas d'analyses. Suggestion est faite d'un conseil d'administration un samedi ou un dimanche à 14h pour bénéficier d'un temps de discussion suffisamment long, et exclusivement réservé à ces questions financières. Sa préparation demande à chacun de nous d'adresser préalablement ses questions et réflexions.

Un audit des tâches du personnel a été envisagé.

Le conseil d'administration remercie M. Mariller dont le contrat se termine et qui fait une suggestion de participation de bénévoles pour certaines tâches à la bibliothèque ou de « responsables du plaidoyer pour la psychanalyse », en lien avec les médias.

M. Mariller prend congé.

#### **4/ Organisation et préparation de l'assemblée générale du 11 mars 2018 (fin)**

- Vote du budget 2017 et du prévisionnel 2018 par deux votes séparés :

*En l'absence de demande de vote à bulletin secret, le budget 2017 est adopté à l'unanimité à main levée.*

*Le prévisionnel, et notamment la proposition d'augmentation de la cotisation 2018, est également votée à l'unanimité à main levée.*

- Approbation du rapport moral :

Après lecture de l'introduction, de la création et des buts de la commission des réformes, il est noté qu'il y aura pour la première fois un point concernant le comité d'éthique, justifié par le nombre important de dossiers qui s'y instruisent.

Un échange concerne l'efficacité des sanctions et les alternatives possibles. Pour les collègues qui perdent leurs capacités, la suggestion d'une éventuelle possibilité de tutorat est écartée, car le droit ne permet pas une mise sous tutelle ; un recours à une supervision pourrait être proposé, mais nullement imposé. Ce point pourrait être réfléchi au sein de la commission d'enseignement, du comité d'éthique et de la commission des réformes. Une reformulation de phrase est proposée.

Le rapport moral est approuvé et applaudi.

#### **5/ Informations**

- Rencontres de la SPP : Nous arrivons à la fin du mandat de 4 ans des responsables. La secrétaire scientifique demeure, ex officio. Le responsable parisien doit être sollicité conjointement par le CECE et le président de la SPP. *Jean-Louis Baldacci a accepté* ; le troisième responsable devra être désigné par la commission des représentants régionaux, lors de sa réunion du samedi 10 mars 2018. L'intérim de Christine Saint-Paul Laffont se termine, elle ne souhaite pas se représenter ce mandat.

J-L. Baldacci exprime son souhait qu'une réflexion s'engage sur un panachage « anciens- jeunes » et sur les choix d'organisation. Elle pourrait être mise à l'ordre du jour d'un prochain CA.

Il est rappelé la règle en vigueur à la SPP pour tous les mandats, selon laquelle les responsables le restent jusqu'à leur remplacement.

- Réinscription à compter du 15 avril 2018 de P. Katchalov en tant que membre adhérent, puisque la radiation pour une durée de trois ans qui avait été prononcée est maintenant terminée.

#### **6/ Rapport du CA du CA suite à la saisine par le comité d'éthique (en présence des seuls administrateurs)**

*La radiation définitive de Claude Goldstein est votée à l'unanimité des présents.*

Séance levée à 00h25.

La prochaine réunion programmée du conseil d'administration se tiendra le 22 mai 2018.

Un conseil d'administration exceptionnel consacré aux orientations budgétaires à moyens termes sera organisé auparavant.

Denys RIBAS  
Président

Clarisse BARUCH  
Secrétaire Générale